

La lettre de l'ambassade

Sommaire

1. Le mot de l'ambassadeur.
2. Le SCAC s'engage au Togo.
3. L'Institut français du Togo, ce n'est qu'un au revoir !
4. Lycée français de Lomé : l'orientation, un projet à construire.
5. Coopération de défense.
6. Agence française de développement.
7. Section Consulaire.
8. « Focus » sur la planification familiale.



1 Le mot de l'ambassadeur



Mesdames et Messieurs,

Je vous souhaite, avec quelques jours d'avance, de très bonnes fêtes et une excellente année 2013, pour vous même et vos proches.

Il s'agira pour l'Institut français du Togo (IFT) d'une année de transition, après son départ fin décembre, du site qu'il occupait depuis 50 ans, avenue du 24 janvier, et son implantation, à l'automne prochain, sur le terrain dit « de l'ORSTOM », avenue du Général de Gaulle.

La future médiathèque sera plus rationnelle et moderne, mieux équipée que la précédente. L'équipe de l'IFT réfléchit déjà à la manière dont elle l'animerait, pour en faire un lieu de travail, de recherche, d'échanges et de culture. Compte tenu des restrictions budgétaires en France, nous n'aurons pas tout de suite une scène de spectacle et un auditorium comparables à ceux dont nous disposions. Mais nous tenterons d'organiser dans le magnifique jardin qui entourera le nouvel Institut des expositions ou événements culturels s'inscrivant dans la tradition de l'IFT.

Ce projet immobilier s'articulera avec celui du Lycée français de Lomé, dont les classes de primaire ont vocation à rejoindre un jour celles de maternelles, déjà implantées sur le terrain adjacent à celui de l'IFT afin de décongestionner le collège et le lycée, implantés sur le site « Strauss ». Ce projet est la rançon du succès de l'établissement, dont les effectifs n'ont cessé de croître ces dernières années. Il recevra une aide de l'Agence pour l'enseignement français à l'étranger (AEFE) d'autant plus importante qu'il sera conforme à la politique d'excellence que poursuit l'agence et que les parents d'élèves auront eux-mêmes marqué leur engagement en votant en faveur d'une augmentation des droits d'écologie destinée au financement des travaux. L'enjeu est de décider de quel lycée nous voulons pour Lomé dans les 30 ans qui viennent. J'invite tous ceux qui sont concernés à participer à la prochaine assemblée générale de l'association des parents d'élèves (APE), qui, le 19 décembre, se prononcera sur cette question.

Vous trouverez, par ailleurs, dans cette lettre, des indications sur :

- la récente actualisation du plan de sécurité de la communauté française ;
- les dispositions en vigueur en matière de visas (hélas souvent méconnues par les demandeurs, ce qui génère d'inutiles difficultés et manifestations d'irritation) ;
- la refonte du site internet de l'ambassade et la simplification du guichet électronique permettant de télécharger les formulaires et d'effectuer en ligne certaines démarches consulaires.

Nicolas WARNERY
Ambassadeur de France au Togo

Signature du protocole d'accord du Fonds Social de Développement

M. Elliott OHIN, Ministre d'Etat, Ministre des Affaires étrangères et de la Coopération, et M. Nicolas WARNERY, Ambassadeur de France au Togo, ont signé le lundi 29 octobre 2012 un protocole d'accord mettant en place une nouvelle enveloppe du Fonds Social de Développement (FSD).

Le FSD, qui a été lancé au Togo en 1996, est le principal outil d'appui à la société civile togolaise dont dispose l'Ambassade de France. Mis en œuvre par le Service de Coopération et d'Action Culturelle (SCAC), il permet de financer des projets de développement social portés par des acteurs de la société civile. Il vise par ailleurs à améliorer les conditions de vie des populations défavorisées, tout en promouvant des actions innovantes et en professionnalisant l'action des associations et des communautés bénéficiaires.

De 1996 à 2011, 8 enveloppes de crédits FSD ont été adoptées et mises en œuvre au Togo, pour un total de 8,31 millions d'euros, soit plus de 5,4 milliards de FCFA.

En 2012, un appel à projets a été lancé pour la première fois par le SCAC, afin de recueillir largement les propositions d'actions à soutenir dans le cadre du FSD.

D'un montant de 400 000 euros pour la période 2013-2014 (262 382 800 FCFA), la nouvelle enveloppe FSD va permettre de financer 18 projets portés par des associations sur l'ensemble du territoire togolais. Ceux-ci s'inscriront dans de véritables processus de développement local au sein desquels les habitants des zones concernées seront amenés à s'impliquer. Enfin, tout en poursuivant des objectifs de lutte contre la pauvreté, ces projets s'inscriront dans différents champs d'action, dont la mise en valeur du patrimoine et la préservation de l'environnement.

459 Millions de FCFA pour l'enseignement supérieur togolais.

M. Octave BROOHEM, Ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche et M. Nicolas WARNERY, Ambassadeur de France au Togo, ont procédé, le 9 octobre 2012, à la signature d'une convention pour appuyer la gouvernance et la réforme de l'enseignement supérieur du Togo (AGREST). Ce projet, d'une durée de 36 mois, est financé par le "Fonds de solidarité prioritaire" (FSP), un instrument d'aide au développement du Ministère français des Affaires étrangères.

Le FSP AGREST va mettre en œuvre, dès la rentrée académique 2012-2013, un budget de 700.000 euros (459 000 000 FCFA), qui soutiendra le gouvernement togolais dans le renforcement de la gouvernance du système d'enseignement supérieur et la promotion du développement des formations professionnelles universitaires. La bonne articulation entre formation et emploi est en effet une des conditions-clés du développement du pays.

Le projet s'articule autour de deux thèmes :

- ▶ une composante « appui à la gouvernance » qui concerne l'administration centrale du Ministère et les structures des services centraux et des scolarités des Universités de Lomé et de Kara ;
- ▶ une composante « appui à la promotion des formations professionnelles » focalisée sur la formation de cadres en partenariat avec la Chambre de Commerce et d'Industrie de Paris (CCIP) pour la promotion de cursus d'excellence en management-entrepreneuriat et la rénovation des modèles d'offres de formations.

Par ce projet majeur, la France confirme tout l'intérêt qu'elle porte à la promotion d'un enseignement supérieur de qualité au Togo, indispensable pour le développement social et économique de long terme du pays.

Toute l'actualité du SCAC disponible sur : http://www.ambafrance-tg.org/-Service-de-cooperation-et-d-action_202-

Après quelques mois d'une préparation intense, l'IFT déménage l'avant-dernière semaine de décembre. Une tâche rendue difficile par cinquante ans de présence sur un même site et le maintien partiel de certaines activités. Ce sont en particulier plusieurs centaines de cartons de livres qui ont été conditionnés et étiquetés, en attendant de rejoindre, dans quelques mois, les rayonnages de la future bibliothèque modernisée.



La future médiathèque disposant d'un espace plus restreint que l'ancien, une grande sélection a été réalisée par l'équipe de bibliothécaires, et ce sont plusieurs milliers d'ouvrages qui ont ainsi pu être distribués sous forme de dons à de nombreux établissements d'enseignements et institutions togolaises, dont les centres de lecture publique, mais aussi la bibliothèque de l'Université de Lomé (voir encadré).



Au moment même où ces lignes sont imprimées, l'ancien site de l'ORTSOM, sur l'avenue Charles de Gaulle, devrait être investi par les différentes entreprises responsables de la réhabilitation et de la construction des bâtiments de la nouvelle implantation, qui regroupera l'Institut français et le Service de Coopération et d'Action Culturelle de l'Ambassade de France. Un chantier considérable, d'une durée de huit mois, qui va bouleverser la physionomie de ce quartier et que chacun pourra voir évoluer au cours du premier semestre 2013.

En attendant, l'Institut français du Togo a tenu à clore ses activités de la plus belle façon, avec l'artiste togolais Pierre SEGOH. Une « exposition parcours » des œuvres récentes de cet artiste, retenu pour une résidence à la prestigieuse Cité Internationale de Arts de Paris début 2013, a été organisée conjointement avec la nouvelle galerie loméenne Curios. Une belle occasion pour nous tous de dire « au revoir » à des bâtiments qui auront abrité pendant un demi-siècle les riches heures de la coopération culturelle franco-togolaise.



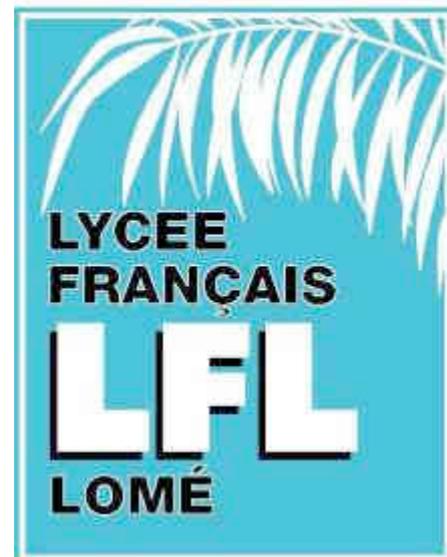
Pendant la phase de transition du premier semestre 2013, l'équipe de l'IFT sera hébergée par le Service de Coopération et d'Action Culturelle. Pour des raisons budgétaires, elle est contrainte, à son grand regret, de renoncer à son projet de caravane culturelle à l'intérieur du pays mais elle restera à la disposition de tous pour la mise en œuvre et l'expertise de projets culturels.

Les établissements bénéficiaires de ces dons sont : l'École privée laïque la Providence ; le Centre d'animation rurale Tambimong Ogaro ; le Centre Ilerama ; l'École de cinéma et de réalisation audiovisuelle et des nouvelles technologies ; SOS Village d'enfants ; la Bibliothèque universitaire de Lomé, l'École privée laïque les miracles de Yahvé ; la Bibliothèque horizon Soka Gakai internationale Togo ; la Médiathèque Jean Paul II, l'Institution privée la Prospérité ; l'Action Développement ; le Lycée de Hahotoé ; le Complexe scolaire Nandaba ; l'École privée laïque Jean Piaget ; la Bibliothèque Akplanu ; la Bibliothèque de Zalivé ; la Bibliothèque APTV et le Club Kisito Jeunesse.

Le lycée français de Lomé attache une grande importance à la question de l'orientation des élèves qui est un enjeu majeur de sa politique pédagogique et éducative. Les actions mises en place pour aider les élèves à bâtir leur propre projet d'orientation visent le développement de l'autonomie afin d'éviter à tout prix une orientation subie et de privilégier une orientation choisie.

Le « Parcours de Découverte des Métiers et des Formations » (PDMF), initié dès la classe de 5^{ème}, permet à l'élève de cheminer à son rythme dans la problématique de l'orientation. Ce parcours est progressif et adapté à l'âge des élèves.

Il débute donc au cycle central, en 5^{ème} et 4^{ème}, durant lequel les élèves commencent à construire leurs premières représentations des métiers. En 3^{ème}, le rythme s'accélère : les élèves vont commencer à entrer de plain pied dans les choix d'orientation : voie générale et technologique, voie professionnelle ? Quel chemin emprunter ? Les 3^{èmes} bénéficient d'une séquence d'observation en entreprise qui leur permet une première approche réelle du monde du travail.



Au lycée, l'orientation est présente de la 2^{nde} à la terminale. En 2^{nde}, il faut choisir une filière de baccalauréat (Le LFL propose les trois filières générales : Economique et Sociale, Littéraire et Scientifique). L'accompagnement personnalisé et l'entretien individuel constituent des outils utilisés par les adultes pour faciliter l'émergence du projet. En 1^{ère} et en Terminale, ce sont les études supérieures qui sont travaillées : les élèves se documentent au CDI (Centre de Documentation et d'Information), assistent à des conférences proposées par des grandes écoles ou des Universités, et se verront même proposer cette année un forum des métiers ! Bien évidemment, les professeurs principaux, l'équipe pédagogique, les parents accompagnent la démarche, même pour les plus grands. A l'issue de ce parcours, les élèves formulent des vœux sur le serveur « admission post-bac » et poursuivent leur route vers les études supérieures et l'insertion professionnelle qui demeure l'objectif final de la démarche.

Toute l'actualité du Lycée français de Lomé disponible sur <http://lyc-francais-lome.ac-nantes.fr/>

Le bâtiment de projection et de commandement « MISTRAL », **second plus gros navire de la Marine Nationale française**, commandé par le capitaine de vaisseau POLDERMAN, effectuera une escale remarquée au port de Lomé du 28 décembre 2012 au 3 janvier 2013. Déplaçant 21 600 tonnes à pleine charge, il a une longueur de 199 mètres, une largeur de 32 mètres et un tirant d'eau de 6,2 mètres. Au sein de la Force d'action navale (FAN), le MISTRAL est le bâtiment possédant le plus important tonnage après le porte-avions Charles-de-Gaulle, qu'il dépasse d'ailleurs en hauteur d'un mètre au niveau du pont d'envol.



Cette escale sera l'occasion pour la marine française de manœuvrer pour la première fois avec l'un des derniers nés de notre industrie navale : l'EDAR (Engin de Débarquement Amphibie Rapide). Réceptionné par la marine nationale à la fin du mois de novembre 2011, c'est la première fois qu'un moyen de débarquement de ce type quitte son port base pour être déployé à bord d'un BPC sur le continent africain. Doté de capacités nouvelles et hors normes, cet engin fera à Lomé l'une de ses premières sorties sur le continent.

Pour retrouver toute l'actualité de la coopération de défense française au Togo, veuillez vous rendre à l'adresse suivante : <http://www.ambafrance-tg.org/-Cooperation-de-defense->

Ce dernier trimestre marquant la fin de l'année 2012 a été un moment décisif dans la mise en œuvre des projets financés par l'Agence française de développement (<http://togo.afcd.fr>), notamment en matière d'éducation de base et d'aménagement urbain. Cette fin d'année a également été marquée par l'organisation d'un atelier de restitution et d'échanges autour des résultats de l'étude sur les énergies renouvelables et l'efficacité énergétique en Afrique de l'Ouest et la présentation de l'outil de garanties ARIZ au grand public lors d'un Forum organisé par ECOBANK TOGO à la 10^{ème} Foire internationale de Lomé.



- ⇒ Renforcement de l'enseignement primaire togolais et développement d'une offre de formation de qualité

Le projet « Education pour tous au Togo » (EPTT) a réceptionné 19 écoles primaires et 4 Inspections pédagogiques nouvelles ou réhabilitées dans la Région des Savanes, 3 Ecoles Normales d'Instituteurs sur l'ensemble du territoire. Les objectifs poursuivis sont l'accroissement de l'accès à l'éducation, la qualité et le pilotage de l'enseignement primaire. Une tournée effectuée par l'Ambassade et l'AFD à travers le pays en octobre a permis de constater l'évolution du projet sur le terrain et d'inaugurer des infrastructures éducatives nouvellement construites.

- ⇒ Favoriser une stratégie qui garantisse une meilleure mobilisation des ressources financières municipales (Ville de Lomé).

En novembre, la signature d'un nouvel accord de partenariat entre la Mairie de Lomé et la Direction Générale des Impôts a marqué une nouvelle étape dans la réalisation du « Projet Environnement Urbain de Lomé » (PEUL). Le projet vise ainsi à lutter efficacement contre les inondations, à mettre en place une filière intégrée de gestion des déchets solides et, enfin à améliorer les capacités de mobilisation financière de la municipalité de Lomé. Ce partenariat est intervenu dans le cadre de ce dernier volet et a pour objectif de renforcer les actions communes entre la Direction Générale des Impôts et la Commune de Lomé, en vue d'optimiser la perception des taxes locales, dont le produit est nécessaire au financement des investissements de la capitale, en particulier sur la gestion des déchets.

- ⇒ Perspectives de financement des projets d'énergies renouvelables et d'efficacité énergétique dans les pays de l'Afrique de l'Ouest

Un atelier d'échanges et de restitution des résultats de l'étude sur les potentialités de développement du marché des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique en zone UEMOA a été organisé à Lomé en novembre par l'AFD et le Programme Afrique/UE (Renewable Energy Cooperation Programme). Cette rencontre a permis de réunir les acteurs des secteurs bancaires et privés de la sous-région, les bailleurs de fonds autour de la question des « financements innovants d'investissements liés à l'Efficacité Énergétique et aux Énergies Renouvelables au sein des entreprises en zone UEMOA. » Afin de stimuler le financement de ce secteur par les réseaux bancaires d'Afrique de l'Ouest, l'AFD envisage ainsi de mettre en place un projet d'appui visant à accroître la compétitivité des entreprises en diminuant leurs dépenses énergétiques et contribuer ainsi au développement des énergies renouvelables en Afrique de l'Ouest.

- ⇒ Accompagner les institutions bancaires dans le financement des entreprises, moteurs du développement économique.

Dans le cadre de la 10^{ème} Foire internationale de Lomé, l'AFD a été invitée à participer au Forum organisé par ECOBANK TOGO sur les PME et PMI, où elle a ainsi pu présenter son outil de financement « ARIZ ». L'AFD, depuis des années, s'inscrit en faveur du développement du secteur privé (banques, PME, PMI, institutions financières,...) grâce à sa politique de renforcement de capacités, ses lignes de crédits et son mécanisme de garanties ARIZ, conçu spécialement pour faciliter l'octroi de financement ou de refinancement des banques aux entreprises et institutions de microfinance. Ce mécanisme de partage des risques a pour but de soutenir les projets de création et de développement des entreprises, grâce à l'implication croissante des banques dans leur financement.

Les sections « visas » et « services aux Français » du site internet de l'ambassade font peau neuve.

Afin d'accroître la lisibilité du site internet de l'ambassade (<http://www.ambafrance-tg.org/>), l'ensemble des contenus a été mis à jour et réorganisé. Cette refonte permet aux usagers (de plus en plus nombreux) d'accéder plus aisément aux informations dont ils ont besoin.

Pour permettre à chacun d'effectuer ses démarches consulaires en toute sérénité, vous trouverez désormais dans la section « visas », tous les éléments, pièces justificatives et autres formulaires nécessaires ainsi que des notices explicatives pour certaines situations particulières (binationaux, etc.).

Pour les ressortissants français résidant au Togo, la rubrique « services aux Français » a elle aussi fait l'objet d'un réaménagement. Il est aujourd'hui plus facile de se repérer entre les activités relevant notamment de l'Etat Civil décrites dans la sous-rubrique « administration des Français », et les situations personnelles, évoquées dans la sous-rubrique « assistance aux Français ».

Outre ces modifications, le Consulat de France au Togo tient à rappeler à l'ensemble des ressortissants français que l'inscription sur les registres consulaires est vivement conseillée et que l'utilisation du site internet « monconsulat.fr » facilite grandement l'ensemble des démarches consulaires.

Plan de sécurité

En cas de situation grave (catastrophe naturelle, accident industriel, troubles sociaux, etc.), l'aide apportée aux Français et ressortissants des États membres de l'Union européenne s'inscrit dans le cadre d'un plan de sécurité établi et régulièrement actualisé par les services de l'ambassade et de la section consulaire. Ce plan ne se substitue pas aux consignes et aux mesures de sécurité décidées par les autorités locales.

Le plan de sécurité définit les mesures devant être prises lors de l'apparition d'une menace ou d'un risque. Il s'appuie sur :

- l'identification de plusieurs lieux de regroupement ;
- le découpage de Lomé en îlots ;
- la désignation de responsables de la sécurité pour ces îlots ;
- le recensement aussi précis que possible des personnes susceptibles d'être concernées (nombre, sexe, lieux de travail et de domicile, voies d'accès, téléphones, adresses électroniques) ;
- l'identification des moyens matériels nécessaires pour procéder à d'éventuelles opérations de regroupement.

Un équipement radio de communication directe avec l'ambassade est fourni aux îlotiers et chefs de zone qui reçoivent les consignes à vous transmettre. Ainsi, en cas de crise, votre îlotier prendra contact avec vous. Il vous fera connaître d'éventuelles instructions (confinement, regroupement et, le cas échéant, évacuation). Pour cette raison, il est indispensable de vous faire connaître du consulat. Et, une fois inscrit au registre, d'informer le consulat de tout changement concernant la composition de votre famille, votre lieu de résidence ou de travail, ou vos numéros de téléphone.

Contrairement aux nombreuses idées reçues qui existent sur le sujet, la planification familiale n'encourage pas l'absence de naissances mais « permet aux individus et aux couples d'anticiper le nombre d'enfants désirés, d'espacer les naissances et de planifier leur naissance » (définition donnée par l'Organisation Mondiale de la Santé). L'arrivée au monde d'un nouveau né est et doit rester pour chaque famille un moment d'intense bonheur mais aussi celui d'une prise de conscience des enjeux liés à l'éducation, la santé et l'émancipation de cet enfant.

Par ailleurs, on constate que la mortalité maternelle et la mortalité infanto-juvénile restent très élevées au Togo notamment en raison de la trop faible disponibilité des différentes méthodes modernes de planification familiale. En effet, ces méthodes permettent de réduire considérablement le risque pour une femme de mourir d'une conséquence de sa grossesse et à leurs enfants de devenir orphelins de mère avec toutes les conséquences néfastes pour eux et leurs familles. En outre, la capacité d'une femme à espacer et à choisir ses grossesses lui permet de se donner mais aussi de donner à sa famille et à son pays une base de développement plus viable. Un pays accusant un taux de croissance démographique très élevé ne peut subvenir correctement aux besoins de toute sa population.

C'est pourquoi, la planification familiale est un axe fort de la stratégie française de réduction de la mortalité infantile et maternelle et de lutte contre le VIH-SIDA. Se situant parmi les premiers contributeurs mondiaux, la France a pris l'engagement de consacrer 100 millions d'euros supplémentaires entre 2011 et 2015 à la santé reproductive en Afrique de l'Ouest, qui doit faire face à de nombreux défis en matière de santé de la femme et de l'enfant. Dans ce cadre, l'Ambassade de France au Togo et l'Agence française de Développement (AFD) sont pleinement investies dans la mise en œuvre des politiques de planification familiale. A titre d'exemple, la Ministère des Affaires étrangères français et l'AFD ont activement pris part au processus de la conférence de Ouagadougou (février 2011) en finançant notamment les études pays et régionale sur ce sujet alors que l'ambassade de France au Togo, s'est engagée, dans le même temps, aux côtés de l'Association togolaise pour le Bien-Être Familial (ATBEF).

Parce que la question de la transition démographique est une priorité, parce qu'il est aujourd'hui primordial d'offrir à tous, les conditions minimums de subsistance que commande la dignité humaine, la France entend s'engager résolument dans la mise en œuvre des politiques de planification familiale, vecteur essentiel de développement.

Diffusion de la Lettre de l'Ambassade

L'Ambassade de France au Togo est reconnaissante aux destinataires de cette Lettre d'en assurer la diffusion auprès de toutes les personnes qui en font la demande. Les Français ayant renseigné une adresse courriel lors de leur inscription consulaire la recevront automatiquement. Pour s'abonner, il suffit d'adresser un courriel à :

webmestre.lome-amba@diplomatie.gouv.fr